

# Maisons d'Accompagnement Parents Enfants (MAPE)

Fusion des Foyers maternels  
Le Bief & Clairefontaine



*RAPPORT D'ACTIVITE*

*2*

*0*

*1*

*4*



## **Maisons d'Accompagnement Parents Enfants (MAPE) Fusion des Foyers maternels Le Bief & Clairefontaine**

**Accueil de 55 jeunes femmes enceintes, ou avec un ou deux enfants de moins de 3 ans.**

Dans le département des Hauts-de-Seine :

- Accueil collectif :  
17 familles - mères mineures ou jeunes adultes avec enfants - accueillies en mode collectif dans deux foyers : Le Bief à Antony, Clairefontaine à Fontenay-aux-Roses.
- Accueil en appartements :  
38 familles - mères majeures avec enfants - accueillies en appartements autonomes dans trois sites : 15 à Antony, 12 à Colombes, 11 à Fontenay-aux-Roses.

### ***AVVEJ Foyers maternels Le Bief / Clairefontaine***

Directeur

**Thierry SIMON**

**Foyer Maternel Le Bief  
Antony**

**Foyer Maternel Clairefontaine  
Fontenay-aux-Roses / Colombes**

Directrice adjointe

**Hamida BENKHELFALLAH**

**Dominique BOUFFLERD** (Mme)  
Chef de service éducatif  
*Service éducatif des mères mineures  
(S.E.M.M.)  
Espace Petite Enfance (E.P.E.)*

**Béatrice MINGOTAUD**  
Chef de service éducatif  
*Service d'Accompagnement Individualisé  
(S.A.I.)*

**Stéphanie ORINEL**  
Chef de service éducatif  
*Foyer Maternel Éducatif (F.M.E.)*

**Franck ROCHETTE**  
(À partir d'octobre 2013)  
*Coordonnateur  
Service éducatif des jeunes mères majeures  
(S.E.J.M.M.)*

**Valérie BERTRAND**  
Responsable  
*Espace Multi-Accueil (E.MA.)*

## AVVEJ Foyers maternels. Foyers Le Bief et Clairefontaine

### FOYER MATERNEL LE BIEF

4 rue du Moulin 92160 ANTONY Téléphone : 01.46.68.81.48 Fax : 01.46.66.83.40 Mail : mape.lebief@avvej.asso.fr	Autobus : ligne 197 - Paris : Porte d'Orléans Arrêt « Mounié » R.E.R. B4 -Direction St-Rémy-lès-Chevreuse – Gare d'Antony
---	--

---

#### ACCUEIL :

- 23 mères de 12 à 25 ans et leur enfant de moins de 3 ans. Accueil de femmes enceintes majeures.
- 1. **Service éducatif de mères mineures (S.E.M.M.)** : accueil collectif de 8 mères mineures ou jeunes majeures avec un enfant de 0 à 3 ans
- 2. **Service éducatif de jeunes mères majeures (S.E.J.M.M.)** : accueil de 15 jeunes femmes majeures (18 à 25 ans), enceintes ou mères avec un ou deux enfants de 0 à 3 ans, en appartement.
- 3. **Espace petite enfance** : Accueil collectif de jour de 12 places, pour les enfants des mères mineures ou majeures.
- 4. **Accueil Familial** de jour pour 11 enfants, par des assistantes maternelles agréées de jour (et, pour certaines, jour/nuite : agrément utilisé uniquement dans des situations particulières).

---

#### MISSION :

L'institution reçoit des mères adolescentes ou jeunes adultes et leur enfant de 0 à 3 ans, dont le lien qui les unit peut produire un risque pour le développement de l'enfant. Nous y menons une action éducative auprès de l'enfant, garantissons le maternage nécessaire au tout-petit, privilégions son éveil psychomoteur, son rapport à l'autre, développons son aptitude à communiquer.

Nous lui assurons la présence fréquente et régulière de sa mère, ce qui lui permet d'établir un lien affectif constant et suivi avec elle dans le cadre d'une vie commune. Nous intégrons un « dire » entre l'enfant et sa jeune mère.

Nous essayons de rompre l'isolement des jeunes femmes, favorisons leur projet de vie en leur apportant une aide matérielle et éducative : nous encourageons les apprentissages, la prise de parole, et les accompagnons à assumer la responsabilité de leurs dires, leurs actes, leurs engagements. Nous les autorisons aussi à penser, à poser la façon dont elles souhaitent mais aussi peuvent être mère.

**Les fondements de notre projet éducatif** sont élaborés sur l'idée maîtresse que tout lien maternel n'est pas par essence forcément « bon », mais qu'un petit enfant peut susciter chez sa mère un réel désir de vie. Nous travaillons ainsi à :

1. Assurer au nouveau-né une sécurité affective minimale, lui permettre d'établir au quotidien un lien avec sa mère, mais aussi son père quand ce dernier l'a reconnu ou souhaite le faire, être éduqué, socialisé, et de ne pas souffrir précocement de graves carences affectives. Évaluer l'existence ou non d'un lien familial possible dans la continuité.

2. Rompre l'isolement de l'adolescente en rupture familiale qui a connu abandons, rejets, placements. Contribuer à sa construction identitaire, à son individuation et à sa socialisation : à l'inscrire dans « ici et maintenant » ; à lui donner les repères éducatifs et une perspective curative pour penser sa vie et grandir, à s'insérer socialement et professionnellement et à appréhender sa fonction parentale à plein temps, ou partiellement sans culpabilité.
3. Permettre le développement d'une relation entre une adolescente devenue mère et son tout petit enfant en accompagnant le maternage, et en les initiant l'un et l'autre au langage.
4. Permettre si possible à cet enfant de rompre avec le cercle vicieux de l'ignorance des origines en intégrant son tissu générationnel (quand c'est réalisable). Autoriser le père qui l'a reconnu à s'approprier sa fonction parentale et à appréhender ses responsabilités. Inviter ses grands-parents à investir leur rôle.

---

#### **AGRÉMENT :**

Aide Sociale à l'Enfance

---

#### **STRUCTURE :**

Directeur : **Thierry SIMON**  
Directrice adjointe : **Hamida BENKHELFALLAH**  
Chef de service éducatif : **Dominique BOUFFLERD** (Mme)  
Coordonnateur (A partir d'octobre 2013) : **Franck ROCHETTE**

##### Service administratif :

- secrétaire de direction, économiste, adjointe d'économat.

##### Services généraux :

- maîtresse de maison, surveillants de nuit, agent de service intérieur, homme d'entretien.

##### Services éducatifs :

- éducateurs spécialisés, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agent d'accompagnement petite enfance, assistantes maternelles.

##### Service médical et psychologie :

- médecin, infirmière, psychologues.

## AVVEJ Foyers maternels. Foyers Le Bief et Clairefontaine

### FOYER MATERNEL CLAIREFONTAINE

23 rue Boris Vildé 92260 Fontenay-aux-Roses Tél : 01 46 01 54 70 Fax : 01 46 01 54 81 Courriel : mape@avvej.asso.fr	RER B - Direction Robinson. Arrêt Fontenay-aux-Roses. Bus : 194. Direction Chatenay-Malabry. Arrêt Jean Jaurès-Carnot
---	--

---

#### ACCUEIL :

32 mères et leurs enfants de moins de 3 ans. Accueil de femmes mineures enceintes.

1. **Foyer Maternel Educatif (F.M.E.)** : collectif de 9 mères mineures ou jeunes adultes avec un ou deux enfants de 0 à 3 ans. Accueil de femmes enceintes.  
Accueil des enfants à l'Espace Multi-Accueil.
2. **Espace Multi-Accueil (E.M.A.)** : accueil de 20 enfants en journée. 15 enfants des mères accueillies au foyer maternel et 5 enfants « extérieurs » (en projet).  
*Accueil en crèche. Pause-maman. Espace rencontre parent/enfant.*
3. **Service d'Accompagnement Individualisé (S.A.I.)** : accueil en appartements autonomes de 23 mères de 18 à 25 ans avec leurs enfants de moins de 3 ans.  
Deux antennes :
  - o *Colombes* : 12 appartements, accueil des enfants par des assistantes maternelles
  - o *Fontenay-aux-Roses* : 10 appartements dont un appartement partagé, accueil des enfants à l'E.M.A. ou par des assistantes maternelles.

---

#### MISSION :

Aider la jeune mère à construire une relation viable avec son enfant et à préparer son avenir et celui de son enfant. Favoriser des temps de séparation sans que cela soit un drame, se soucier de la place du père.

Favoriser l'insertion scolaire, professionnelle et sociale en apportant à la jeune mère l'aide psychologique, affective et éducative qui lui permettra de prendre en charge, elle-même, ses problèmes de manière autonome.

---

#### HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance

---

**STRUCTURE :**

Directeur : **Thierry SIMON**

Chefs de Service éducatif :

- *Service d'accompagnement Individualisé* : **Béatrice MINGOTAUD**

- *Foyer Maternel Educatif* : **Stéphanie ORINEL**

Responsable de l'Espace Multi-Accueil : **Valérie BERTRAND**

Service administratif :

- secrétaires (Fontenay, Colombes), économiste, adjointe d'économat.

Services généraux :

- maîtresse de maison, surveillants de nuit, agent de service intérieur, homme d'entretien.

Services éducatifs :

- éducateurs spécialisés, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agent d'accompagnement petite enfance, assistantes maternelles.

Service médical et psychologie :

- médecin, infirmière, psychologues.

## **Fusion des foyers maternels Le Bief et Clairefontaine. Création des Maisons d'Accompagnement Parents Enfants (M.A.P.E.)**

Thierry SIMON, directeur

---

Engagé depuis plusieurs années, le rapprochement des deux foyers maternels gérés par l'AVVEJ dans le département des Hauts-de-Seine, Le Bief à Antony et Clairefontaine à Fontenay-aux-Roses et Colombes s'est finalisé par la création d'une nouvelle entité nommée par décision du conseil d'administration, Maisons d'Accompagnement Parents Enfants (MAPE).

2014 a été l'année de l'aboutissement d'un processus long et d'une mise en perspective par plusieurs réalisations concomitantes : le projet d'établissement 2015-2020, l'évaluation externe des deux établissements, la structuration du service administratif dans une configuration nouvelle, le premier budget prévisionnel des MAPE et l'obtention le 24 décembre d'une habilitation à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Pendant *les travaux*, l'accueil des familles continuait et l'activité du dispositif était réalisée à hauteur de 100,52 % (18 899 journées mère/enfant). Si les deux établissements ont une capacité d'accueil de 55 familles, leur action en a concerné 88, qu'elles aient été accueillies en 2012 ou 2013 et sorties en 2014, ou accueillies et sorties entre janvier et décembre 2014, ou bien encore, arrivées en cours d'années. La durée moyenne de présence est légèrement supérieure à 14 mois.

La fusion devait répondre à plusieurs objectifs :

- Proposer des réponses diversifiées en fonction des caractéristiques d'un public hétérogène.
- Assurer une cohérence d'ensemble et la complémentarité des propositions éducatives.
- Mettre en œuvre des synergies en matière de gestion, formation, ressources humaines et documentaires.
- Anticiper l'adaptation nécessaire du modèle *Foyer maternel* aux politiques familiales, qui découlent des évolutions de la famille et de l'exercice des fonctions parentales.

En référence aux Options Fondamentales de l'association, les écueils étaient repérés : ne pas distendre la relation entre le public d'enfants, d'adolescentes et de jeunes adultes et les professionnels de l'accompagnement éducatif, ne pas éloigner ces professionnels d'un encadrement de proximité, ne pas déterritorialiser les fonctions administratives, d'économat et d'entretien.

Dès lors, la fusion n'est ni délocalisation ni désinstitutionalisation et les unités d'hébergement et du travail éducatif restent des lieux habités par les résidents sécurisés et des adultes disponibles. Réunir sans réduire, additionner sans soustraire, et rechercher toutes formes de mutualisation et de rationalisation pour réaliser les tâches qui s'imposent, dans un contexte d'inflation des contrôles, des évaluations, des procédures écrites, des obligations de traçabilité y compris des actes éducatifs.

Répondre aux besoins de formations indispensables à la qualification des équipes, améliorer la gestion des ressources humaines et les conditions de travail, dont la qualité détermine l'accueil bien traitant des familles, répondre aux obligations liées au droit du travail, à la prévention des risques psycho-sociaux, etc.

Des gains de temps et la rationalisation des tâches permettront d'assumer des charges de travail qui ne pouvaient l'être, ou ne pouvaient l'être complètement, ou de façon rigoureuse et exhaustive : documentation, communication externe et interne avec le développement de l'intranet, statistiques sur la population accueillie, amélioration de la mise en œuvre de travaux,



de réfection, d'entretien de 1700 m<sup>2</sup> de locaux dans 4 sites (auxquels il convient d'ajouter l'entretien des espaces verts) et du parc de 38 appartements localisés dans 5 villes des Hauts-de-Seine, etc.

La recherche d'économies est un objectif qui sera poursuivi notamment en mettant à plat les différents contrats établis avec nos prestataires.

Mais c'est la qualité de l'accompagnement éducatif que cette fusion doit principalement améliorer : la signature de la convention entre les MAPE et l'hôpital Erasme pour PPUMMA, unité mobile d'urgence de psychiatrie périnatale en maternité (cf. infra. 3) est exemplaire d'une mutualisation permettant de répondre à des besoins identifiés (en l'occurrence, réaliser le suivi pédopsychiatrique dans les meilleures conditions). D'autres problématiques, éducatives, d'insertion, de culture, etc. bénéficieront de la circulation des idées et des initiatives, et de l'utilisation transversale de compétences spécifiques.

Sur le plan de l'encadrement éducatif, les deux espaces collectifs accueillent 17 familles dont la mère est mineure à l'entrée, adolescentes parfois très jeunes (14, 15 ans).

Ce ratio d'encadrement est comparable à celui en vigueur dans une MECS, alors que ces adolescentes ont les besoins éducatifs des personnes de leur âge, en même temps qu'elles sont confrontées à leur maternité précoce, et alors que l'enfant, personne à part entière et présente, réclame l'attention constante des professionnels.

En ce qui concerne l'accompagnement individualisé pour femmes majeures avec enfant, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance tendent à délaisser leur suivi quand les familles sont accueillies dans un foyer maternel, qui se trouve de fait, responsable quasi exclusif du travail d'orientation à la sortie. L'amélioration de ces conditions de sortie est un objectif poursuivi avec toujours plus de volontarisme.

Depuis 2009, la direction des deux foyers est commune. Réunir ces établissements, c'est à partir de deux ne plus faire qu'un ou une : un projet d'établissement, une équipe de professionnels, un service administratif, un budget, un comité d'établissement, un CHSCT,... en même temps que doubler l'importance, le rôle et l'effectif de ces instances. C'est aussi mutualiser les ressources humaines, la formation, unifier les procédures. C'est réunir la pensée et la réflexion, les outils de communication et d'éducation, les règles, le conseil de la vie sociale, etc.

La démarche choisie a été celle d'un processus lent pour éviter les ruptures radicales dans l'organisation d'établissements qui ne fonctionnaient pas si mal (cf. infra. 4- L'évaluation externe), et dont on sait qu'elles se répercutent sur la qualité de l'accueil du public.

Pour le mener à bien, il fallait que l'acteur associatif agisse en cohérence avec l'acteur institutionnel, et que les deux maintiennent le cap et les choix initiaux sans redéfinition en cours de route.

Le Département des Hauts-de-Seine l'a soutenu ainsi que ses modalités, habilitant la nouvelle entité sur la base d'un projet d'établissement 2015-2020 clair dans ses objectifs comme dans la description des moyens nécessaires pour le mettre en œuvre, jusqu'à la création le 1<sup>er</sup> janvier 2015, des Maisons d'Accompagnement Parents Enfants.

## **Le projet d'établissement**

---

Le Projet d'établissement est l'outil de référence pour les professionnels intervenant auprès des enfants et de leurs parents dans le dispositif MAPE.

Elaboré entre le début du second semestre 2013 et septembre 2014 pour la période 2015/2020, il a été conçu comme une construction intégrant son potentiel d'évolution dans sa conception même. Il a été élaboré à partir du projet d'établissement du Foyer Maternel Le Bief et de celui du Foyer Maternel Clairefontaine.

Pendant son élaboration, les échanges avec le Conseil d'administration, le Président de l'association et le Directeur général ainsi que le Conseil de direction de l'AVVEJ ont été constants. Le nom de l'établissement, Maisons d'Accompagnement Parents Enfants, a été entériné par un vote de l'assemblée générale de l'association AVVEJ le 27 juin 2014.

La démarche d'élaboration a été collective : l'organisme Pluriel-Formation a guidé l'équipe d'encadrement dans la mise en œuvre d'une démarche participative avec l'ensemble des professionnels ; la structuration du service administratif a été accompagnée par l'association Passerelle et Compétences ; les équipes éducatives des crèches collectives ont contribué à l'élaboration des projets pédagogiques de ces espaces d'accueil.

La participation du public a été recherchée : lors des réunions du Conseil de la Vie Sociale réuni trois fois par an dans chacun des foyers maternels, les représentantes élues des familles, en interrogeant le fonctionnement et le sens de leur accompagnement ont participé de cette élaboration. Les réunions mensuelles dans chacun des services avec l'ensemble des femmes adolescentes ou adultes accueillies, les équipes éducatives et les cadres alimentent un dialogue permanent qui a permis l'expression d'observations, interrogations, critiques et propositions. En cela, ces réunions constituent une source d'inspiration pour le projet d'établissement des MAPE.

*Version imprimée et version numérique.*

Le projet d'établissement existe par la capacité qu'ont les acteurs professionnels à s'en approprier le sens, à évaluer les actions telles qu'elles sont mises en pratique et telles qu'elles devraient l'être, à le corriger, à le faire évoluer.

La version imprimée a été conçue comme un outil de travail, remis à chaque nouveau salarié ou stagiaire à son arrivée dans l'établissement.

Une version numérique, accessible à partir de l'intranet sur tous les postes informatiques des MAPE est constituée du texte de la version imprimée, des documents préparatoires et des documents source (projets d'établissement antérieurs).

Des analyses précisant tel ou tel point du projet sont déjà accessibles par liens hypertextes, les évolutions seront indexées au fur et à mesure qu'elles seront validées.

## **Suivi pédopsychiatrique : Signature d'une convention avec l'Etablissement Public de Santé, EPS Erasme / PPUMMA, unité mobile d'urgence de psychiatrie périnatale en maternité**

---

En gestation depuis deux ans, la convention PPUMMA/Le Bief-Clairefontaine a été signée le 17 mai 2014 pour une période de trois ans par Mme Nathalie SANCHEZ, directrice de l'EPS Erasme et le directeur des MAPE. Elle est le fruit d'une double détermination, celle de l'équipe de PPUMMA déjà en lien de travail avec l'établissement et la détermination des équipes des MAPE, conscientes de la nécessité de développer un partenariat dans un domaine de compétence que l'établissement ne pourrait couvrir seul.

Il s'agit d'un évènement important à plus d'un titre : parce que cette convention va permettre aux femmes enceintes, aux mères et aux enfants accueillis de bénéficier d'interventions pour répondre à l'urgence dans la période périnatale, parce qu'elle est pour les équipes éducatives et les professionnels en charge du suivi psychologique un soutien et un étayage essentiels, et aussi, parce que cette alternative au recrutement de professionnels permet une ouverture de l'établissement sur l'environnement médico-social et des accès facilités à des dispositifs saturés. Il convient de noter que cette démarche a reçu le soutien de la Direction Enfance Famille Jeunesse du département des Hauts-de-Seine.

La convention permet aux personnes accueillies par les MAPE à Antony et à Fontenay-aux-Roses de bénéficier d'interventions diverses et continues, principalement :

- Intervention d'un pédopsychiatre ou d'une puéricultrice.
- Observation complémentaire à celle du psychologue de l'établissement au moment de certaines admissions, notamment des admissions de mères mineures.
- Prises en charges individuelles des mères et de leur bébé qui rencontrent des difficultés psycho/psychiatriques.
- Aide à l'orientation avec possible accompagnement de l'équipe.
- PPUMMA sera considéré comme lieux ressources et de formation sur l'ensemble des problématiques « psy » grossesse et périnatalité.

Une recherche de partenariat sera entreprise pour permettre aux 12 familles accueillies à Colombes de bénéficier d'un soutien comparable.

## Evaluations externes des foyers maternels

---

L'évaluation externe du foyer maternel Le Bief et l'évaluation externe du foyer maternel Clairefontaine ont été effectuées simultanément au dernier trimestre de l'année.

Elles survenaient deux mois après que le projet d'établissement de la nouvelle entité MAPE ait été finalisé et alors que son élaboration avait nécessité un travail d'évaluation préalable, qui avait permis de définir des pistes d'amélioration intégrées au projet.

Les deux établissements AVVEJ Foyers maternels Le Bief / Clairefontaine, engagés dans un processus de rapprochement depuis plusieurs années ne pouvaient être évalués distinctement sans que soit perdue une grande partie de ce qu'ils sont maintenant.

Effectuées par des évaluateurs différentes, elles étaient décalées alors que l'actualité institutionnelle projetait les deux établissements dans une phase nouvelle de leur histoire.

Ceci noté, dans les années récentes, ils n'ont pas eu un parcours identique, quand l'un évoluait en continuité (Le Bief) et que l'autre (Clairefontaine) s'inscrivait dans une succession de ruptures : fermeture de l'accueil collectif, P.S.E., déménagement provisoire, reconstruction des locaux, nouveau déménagement, réouverture avec plus de la moitié de nouveaux personnels dans des locaux neufs.

En définitive, les deux rapports sont satisfaisants et il faut se réjouir que des observateurs extérieurs aient constaté que l'accueil proposé aux familles dans les foyers maternels Le Bief et Clairefontaine est un accueil conforme aux missions qui sont les leurs, même si des pistes d'amélioration sont proposées et qu'elles sont pour certaines d'entre elles justifiées.

Cependant, ces évaluations externes ont une limite qui en relativise la portée : le coût des services que rend l'établissement n'est pas mis en rapport avec les items observés, ce qui fait de l'évaluation externe un exercice déconnecté des réalités budgétaires et donc assez formel.

En revanche, si on s'autorise à les évaluer, on peut constater qu'elles sont onéreuses, parce qu'il faut rémunérer le prestataire et qu'elles sont chronophages pour les institutions. Elles supposent une mobilisation de professionnels réunis en comité de pilotage ou sollicités pour des réunions et des entretiens, des lectures et corrections de rapports provisoires puis définitifs. Ce temps a été estimé à 130 heures de travail dont une partie importante de travail de cadres.

Si leur méthodologie et leurs références idéologiques étaient identiques, les deux évaluateurs qui sont intervenues séparément dans l'un et l'autre site ont apprécié très différemment des actions comparables. C'est à la fois questionnant (l'arbitraire n'est pas loin) et rassurant (les mesureurs de normes ne parviennent pas à faire abstraction de leur subjectivité).

## **Projet culturel : ouvrir l'établissement**

---

La culture est un axe majeur du projet d'établissement des MAPE. Il s'agit d'impulser une dynamique collective pour qu'elle irrigue l'établissement, pour offrir des médiations culturelles, de création et d'accompagnement vers les dispositifs culturels de droit commun.

Nous avons invité l'équipe pédagogique d'un autre établissement de l'AVVEJ, Espace-Ado 91, service d'accueil d'urgence à Evry, à exposer des œuvres créées par les adolescent(e)s à partir d'une proposition : « Le monde vu de ma fenêtre – ouverte ou fermée - du dedans, du dehors ».

L'équipe pédagogique d'Espace-Ado 91 a mobilisé les jeunes autour de cette thématique pendant plusieurs semaines. Lorsque l'exposition a été prête, le hall et les couloirs du foyer maternel Clairefontaine ont été transformés en petite galerie et les jeunes femmes, les enfants, les visiteurs et les personnels ont évolué entre des œuvres originales, présentant ces visions du monde singulières dont les créateurs étaient légitimement fiers. La thématique de la fenêtre ouverte sur le monde n'était pas une proposition de hasard faite aux jeunes d'Espace-Ado.

Leur vision nous importait mais loin d'être une compilation d'éléments disparates, la diversité des regards créait une cohérence d'ensemble et une couleur dominante plutôt lumineuse.

Un vernissage était organisé par les hôtes, familles du foyer maternel et personnels qui avaient préparé cocktails et toasts de circonstances. Les artistes étaient honorés. La démonstration était faite qu'un lieu dédié à la protection et à la prévention pouvait être aussi ouvert à la création et curieux du regard des autres, un lieu où l'on pouvait recevoir et donner.

Le dispositif MAPE participera avec d'autres établissements de l'AVVEJ à la construction du réseau culturel associatif.

## **Droit au loisir. Inventaire 2014 des activités éducatives**

Hamida BENKHELFALLAH, Directrice-Adjointe

---

Les foyers maternels le Bief/Clairefontaine accueillent des femmes ayant grandi souvent dans un environnement insécurisant et peu structurant, avec des situations de ruptures familiales et sociales. La fragilité personnelle qui en découle se traduit par des difficultés relationnelles et une image de soi dégradée.

Ces adolescentes ou jeunes femmes rencontrent de manière plus ou moins importante des difficultés sur le plan de l'autonomie, des apprentissages et de l'instauration du lien avec leur enfant dont la charge restreint les possibilités de loisirs.

Par l'accompagnement, l'équilibre est à rechercher pour que ni l'un ni l'autre ne soit frustré par la compatibilité des besoins de chacun.

Le droit aux loisirs s'inscrit dans une gestion du temps plus large que le seul temps libre, et l'apprentissage de l'organisation personnelle est la gestion des contradictions entre les aspirations des adolescentes, des jeunes femmes et de leur responsabilité familiale.

Le tableau ci-dessous est un inventaire des activités promues par les différentes équipes éducatives, permettant de rythmer la vie de ces adolescentes, ces jeunes femmes et aussi celle des enfants.

L'activité est le support aux échanges, permet la construction d'un vécu partagé, d'une relation et d'un processus éducatifs.

Les actions collectives prennent en compte la jeune femme ou/et l'adolescente dans son individualité et dans sa relation aux autres à travers le groupe. La dynamique de groupe structure la jeune femme ou/et l'adolescente dans son identité, ses potentialités, sa citoyenneté et son autonomie.

Ces temps favorisent aussi la conjugaison de l'accompagnement éducatif de la mère et celui de l'enfant. Des ateliers permettent aux mères ou futures mères de confectionner des objets pour elles et leur enfant et aux professionnels de détecter les besoins des jeunes, de leur donner des repères, d'utiliser ce support relationnel pour faire passer divers messages.

Les professionnels repèrent les besoins, des mères ou futures mères, leurs acquis, leurs « soucis » face à leur futur rôle de parent. Ils prennent en compte leurs différents problèmes au quotidien (repas, sommeil) et mettent en place des animations pour répondre aux besoins des deux générations.

Ces expériences éducatives partagées entre la mère et l'enfant contiennent une dimension de transmission avec cet objectif commun à toutes les activités mises en œuvre, de travailler la fonction parentale des mères accompagnant leur enfant dans son apprentissage de la vie.

<p>Accueil collectif en internats Adolescentes ou jeunes majeures / Enfants de moins de 3 ans Activités internes</p>	<p>Accueil individualisé en appartements Jeunes femmes majeures / Enfants de moins de 3 ans Activités internes</p>	<p>Crèches Accueil collectif des enfants en journée Activités internes</p>
<p><u>SEMM, internat Le Bief</u> Cuisine, couture, tricot, peinture et perles. Cours de danse hebdo. (6 mois). Piscine hebdo (6 mois)</p> <p><u>FME, internat Clairefontaine</u> Atelier comptines une fois par semaine Repas du mercredi soir fait par les jeunes femmes Brunch des vacances (jeunes femmes et maitresse de maison) Broderie, Couture, Décoration de Noël, pâte à sel, peinture avec les enfants, pâtisserie.</p> <p><u>Infirmières/ équipes éducatives</u> <i>Séances d'éducation à la santé :</i> Sortie au CRIPS : IST, drogue, alcool et conduites addictives « L'alimentation adolescente » 2 séances « Les méfaits du soleil » 2 séances « Les médicaments » : usage, posologie, conservation, générique et recyclage. 1 séance</p>	<p><u>SEJMM, appartements Le Bief</u> Petit déjeuner dans les locaux du service pour les mères une fois par mois Accueils jeux (Enfants, Assistants maternelles, EJE) : 29 séances</p> <p><u>SAI, appartement Clairefontaine</u> Bibliothèque, Médiathèque</p> <p>Accueils jeux (Enfants, Assistants maternelles, EJE) : 30 séances à Colombes, 17 à Fontenay</p>	<p><u>EPE, Le Bief</u> Avec les enfants : Jeux dans le jardin, Jeux d'eau, Ateliers dessins, peinture et gommettes - Avec les mères : temps de jeux (eau, peinture), repas avec l'enfant, Temps individuel autour des soins, (en lien avec l'Internat) temps dans la chambre de la mère autour de questions sur le bébé</p> <p><u>E.M.A., Clairefontaine</u> Tous les matins : activité dirigée pour les plus grands : peinture, collage, transvasements (sable, eau), parcours moteur, pâtisserie... (avec parfois la participation d'une mère à sa demande ou à la demande des éducateurs FME et/ou EMA)</p>

Accueil collectif en internats Adolescentes ou jeunes majeures / Enfants de moins de 3 ans Sorties encadrées par les équipes éducatives	Accueil individualisé en appartements Jeunes femmes majeures / Enfants de moins de 3 ans Sorties encadrées par les équipes éducatives	Crèches Accueil collectif des enfants en journée Sorties encadrées par les équipes éducatives
<p><u>SEMM, internat Le Bief</u> Ludothèque, Médiathèque, Salon du bébé, Vernissage d'exposition</p>	<p><u>SEJMM, appartements Le Bief</u> Une fois par mois mère/enfant avec l'EJE sur le temps du weekend</p>	<p><u>EPE, Le Bief</u> Marchés, Parc, Piscine</p>
<p><u>FME, internat Clairefontaine</u> Théâtre Cinéma Bowling Sortie à l'aquarium Visite du musée de l'immigration Exposition au Louvre Sorties patinoire et cinéma</p>	<p><u>SAI, appartement Clairefontaine</u> Base de loisirs, pique-nique, parcs, Piscine, cinéma</p>	<p><u>E.M.A., Clairefontaine</u> Piscine, théâtre, Château sauvage, Ferme de Gally, piscine des Ulis, activité potager, pique- nique à l'Arborétum, au château Sainte Barbe, Aquarium du Trocadéro, Fun Park Play Mobil, Cité des sciences et de l'industrie. Déguisements pour adultes et enfants à l'occasion d'Halloween. Confection de cadeaux de Noël par les parents pour les enfants, Petit déjeuner de Noël, parc Heller (animaux de la ferme) Promenades, Achat de pain à la boulangerie, jeux au square, balade sur la coulée verte. Médiathèque, magasin Animalis...</p>

Accueil collectif en internats Adolescentes ou jeunes majeures / Enfants de moins de 3 ans Fêtes, évènements	Accueil individualisé en appartements Jeunes femmes majeures / Enfants de moins de 3 ans Fêtes, évènements	Crèches Accueil collectif des enfants en journée Fêtes, évènements
<p><u>SEMM, internat Le Bief</u> Fête de Noël Fête de l'été thématique (<i>concours master chef</i>)</p>	<p><u>SEJMM, appartements Le Bief</u> Fête de l'été thématique « concours master chef ». Fête de Noël.</p>	<p><u>EPE, Le Bief</u> Anniversaires, départs signifiés avec gâteau et album photos Activité piscine, avec ou sans les mères</p>
<p><u>FME, internat Clairefontaine</u> Fête de l'institution en janvier Fête du 18 juin (<i>Barbecue préparation des cocktails et gâteaux</i>) Fête du 4 juin pour exposition « <i>Le monde vu de ma fenêtre, ouverte ou fermée,...</i> » Préparation des gâteaux et cocktails</p>	<p><u>SAI, appartement Clairefontaine</u> Fête des enfants, repas de fin d'année avec les jeunes femmes et les enfants.</p>	<p><u>E.M.A., Clairefontaine</u> Goûter d'anniversaire de chaque enfant avec les mères invitées par la mère de l'enfant (préparation du gâteau avec l'enfant et ses parents si possible) Goûter d'au revoir de chaque enfant avec les mères invitées par la mère de l'enfant. Remise d'un album des photos de l'enfant à l'EMA) - Fête des enfants (avec FME et SAI) -« Fête des stores » à l'occasion de leur installation sur la façade de la crèche -BBQ du printemps (avec FME) -Petit déjeuner de Noël (avec parents et personnel de Clairefontaine présent le 24/12) -2 ateliers confection de cadeaux pour la fête des mères, pour la fête des pères (chaque enfant) -2 ateliers confection d'un cadeau de Noël pour l'enfant (2 et 5 mères présentes à chaque fois) -Goûters des parents : chaque dernier vendredi du mois (jusqu'en juin)</p>



**MAPE « Le Bief »**

4 rue du Moulin – 92160 ANTONY  
Courriel : [mape.lebief@avvej.asso.fr](mailto:mape.lebief@avvej.asso.fr)

---

**MAPE « Clairefontaine »**

23 rue Boris Vildé – 92260 Fontenay-Aux-Roses  
Courriel : [mape@avvej.asso.fr](mailto:mape@avvej.asso.fr)